

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 16 (1882)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Avril 1882.

Ce journal paraît une fois par mois. On s'abonne au prix de fr. 2.-00 par an, chez M. le Dr Guillaume à Neuchâtel.

16^e Année

1882

N° 4

Organ

du
Club Vaudois
d'Amis du

QUELQUES NOTES SUR LA GLACE DU DOUBS EN 1881 - 82.

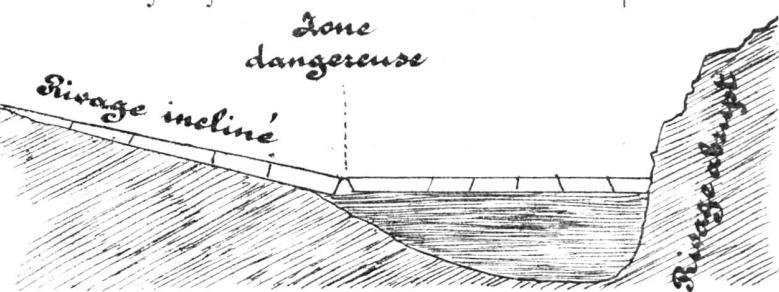
L'épaisseur remarquable acquise par la glace du Doubs dans les bassins entre les Brenets et la chute, pendant l'hiver dernier, a d'autant plus frappé l'attention, que la température ne s'était pas sensiblement abaissée pendant les mois de Janvier et de Février.

Dès la fin de Décembre, la glace était assez forte pour qu'on put patiner sans danger. Le 2 Janvier, elle était encore bonne, mais la pluie survenue les jours suivants en altera la surface ; cependant, dès le 8 les patineurs purent reprendre leurs ébats. Le 15, l'épaisseur était telle qu'on vit les attelages à deux chevaux et les voitures de bois faire le trajet sans courir aucun danger.

Cette sécurité, disons-le toutefois, ne régnait que dans la partie aval du Doubs, où le courant n'est pas accusé dans le lac. En amont, on avait dû pratiquer un passage pour les barques. Le 22 Janvier, la glace reformée ayant une épaisseur moindre en cet endroit, deux jeunes gens y disparurent ; mais, grâce à des secours survenus à temps, on parvint à les sauver.

Dès ce moment, l'abaissement du niveau commença à se manifester plus rapidement. La disposition évasée du lit de la rivière au *Pré du lac* donna lieu à une disposition intéressante de la couche de glace qui, reposant sur le sol, se crevassait en formant un plan incliné qui venait rejoindre la nappe horizontale reposant toujours sur l'eau. Cet affaissement lent était accompagné de fissures se produisant à chaque instant, mais surtout le soir. Un bruit sourd, sinistre, - analogue peut-être à celui qui est signalé dans quelques tremblements de terre, - se répercutait dans les rochers qui encloisonnent les bassins. Le 5 Février, ce phénomène fut particulièrement remarquable,

mais, nous le répétons, dans les bassins il n'était l'indice d'aucun danger. En amont il n'en était pas de même. Par suite de la disposition que nous venons de signaler et que nous exprimons dans le diagramme ci-contre, la



ligne de raccordement entre la glace horizontale et la glace inclinée, se traduisait par un vide anguleux dans lequel l'eau courante empêchait la suture des deux portions. Le poids des patineurs arrivant d'un côté ou de l'autre, exposait ceux-ci à enfoncer, malgré l'épaisseur de la glace. C'est ce qui arriva le 5 Février à deux jeunes gens, dont l'un ne put être retiré vivant.

Dès ce jour, l'exercice du patin devint plus pénible et plus fatigant. Le réseau des fissures s'était multiplié et se transformait pendant la journée en crevasses que le froid de la nuit était insuffisant à réparer. Le 12, les fissures commençaient à livrer passage à l'eau, quoiqu'il n'y eut encore aucun danger à circuler dans les bassins et même assez en amont vers les Villers.

L'abaissement du niveau allait toujours en augmentant : nous estimons à trois ou 4 mètres la différence qui s'est produite en six semaines. Cependant, malgré l'adoucissement de la température, la glace ne diminuait pas d'épaisseur, soit dans les bassins, soit sur les rives. Du 25 au 26 Février, un fœhn très violent fit fondre la mince couche de neige qui couvrait les hauteurs. Le Bied du Socle roulait une eau bourbâtre et jaunâtre, qui, descendant par la Randonnière, arrivait aux Pargots et commençait à élargir la fissure principale, la transformait en crevasse parallèle au rivage suisse, de façon à rendre l'abordage difficile et même dangereux aux personnes qui traversaient encore le Doubs à pied. Vers le Pré-du-lac, le spectacle était singulier. En raison des accidents du terrain, on voyait des blocs de glace reposant sur des entablements de rochers peu élevés. Là où la pente était plus douce, les crevasses élargies permettaient d'observer ces teintes azurées, si caractéristiques des glaciers. Le réseau des fissures était indiqué, dans la glace des bassins, par des lignes blanchâtres mates, permettant de constater la pénétration de l'eau et de prévoir la débâcle prochaine à laquelle nous aurions aimé pouvoir assister.

Quoique nous n'ayons pas procédé à des mesurages directs, nous estimons à 40 centimètres l'épaisseur maximum de la glace. Cela nous montre qu'on aurait tort de chercher dans l'abaissement considérable de la température la cause de la formation de la glace et des glaciers. Il ne faut pas oublier que l'épaisseur de la couche se produit par dessous. À mesure que le niveau de l'eau s'abaisse, il se produit un vide temporaire : la glace, en s'affaissant, communique sa base température à l'eau déjà voisine du point de congélation et une mince couche d'eau se transforme en glace, aussi longtemps que les circonstances atmosphériques ne changent pas. Tout au contraire lorsque, - comme le 26 Février, un afflux d'eau se produit rapidement, le liquide attaque le solide et, avec une assez grande rapidité, l'eau rentre dans les conditions normales de son écoulement.

Des observations régulières sur la formation de la glace du Doubs, dès

le moment où elle se forme en lame mince, seraient bien intéressantes; elles nous permettraient de comprendre même les phénomènes de cette époque d'lusienne ou glaciaire, pendant laquelle des calottes de glace remplirent d'abord nos lacs, puis furent ensevelies sous la nappe venue des Alpes avec les matériaux qu'elle transportait à sa surface (moraines, blocs erratiques.) A ce propos, nous signalerons la grande quantité de fragments de roches calcaires qui, en certains points des bassins, jonchaient la surface de la glace et ménageaient des chutes désagréables aux patineurs distraits. Parmi ces fragments, il y en avait du volume de 1 à 10 centimètres. Cela donnait une idée, en miniature, du phénomène de la formation des moraines dans les glaciers actuels. Il y a là tout un domaine d'observations intéressantes à faire dans lequel nous voudrions voir de jeunes clubistes exercer leurs facultés et chercher une occupation, disons mieux, une distraction utile et profitable.

A. Jaccard.



LA GRÈVE DES SAARS, dont nous donnons ici le dessin d'après le beau tableau de M. C. Dubois, vient d'être déclaré inviolable par le Conseil d'Etat, sur la demande de la section neuchâteloise de la Société des peintres et sculpteurs suisses. La grève exondée par suite de l'abaissement des eaux du lac et qui s'étend au pied des rochers pittoresques des Saars ne sera

pas aliénée, et les arbres qui couronnent la falaise ne seront pas mutilés. C'est ce que nous annonçons un "communiqué" publié dans les journaux. Les clubistes apprendront cette nouvelle avec plaisir, car non-seulement le site pittoresque sera conservé, mais aussi les roches polies par les glaciers et les grottes dans lesquelles la fougère capillaire a été acclimatisée.

RÉPARTITION DES REPTILES DANS LE DISTRICT DE NEUCHATEL.

De nombreux travaux sur les reptiles et batraciens ayant été présentés ces derniers temps, soit à nos séances, soit aux concours ouverts par le Comité central du Club jurassien, nous pensons être agréables à nos clubistes en leur mettant sous les yeux les tableaux suivants, extraits des travaux de M. M. Eripet et P. Biolley:

I. Reptiles monopnoës.	Localités. Habitat.	
1. <i>Lacerta stirpium</i> . Daudin. Lézard des souches.	St Blaise, Roche-de-l'Ermitage, Mail, Gorges-du-Seyon, etc.	Sauris. Lézards.
2. <i>Lacerta vivipara</i> . Jacquin. Lézard vivipare.	Pierre-à-Bot, Chaumont.	
3. <i>Lacerta muralis</i> . Lacépède. Lézard gris des murailles.	Sur tous les murs exposés au soleil.	
4. <i>Anguis fragilis</i> . Linné. L'orvet.	Mail, Bois-de-l'Hôpital, etc.	
5. <i>Crocidonotus natrix</i> . Linné. Couleuvre à collier.	St Blaise, Cornanec, Cressier, Landeron, Espagnier.	
6. <i>Coronella lassus</i> . Lacépède. Couleuvre lisse.	Bois-de-Serreuse, Mail.	
7. <i>Pelias berus</i> . Linné. Vipère commune.	Très rare ! Cressier.	
8. <i>Vipera aspis</i> . Linné. Vipère raouge.	Bois de l'Hôpital et pentes de Chaumont, Roche-de-l'Ermitage, Mail, Manjobia, Cressier, etc.	Opidien. Opidii. Serpents.

(A suivre).

Extrait du bulletin des travaux
de la section de Neuchâtel du Club jurassien.